



CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN – (C.E.B.)
INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION LE CHANT D'OISEAU
(I.A.J.P. / C.O.)

« En effet, avec la terre, la principale ressource de l'homme, c'est l'homme lui-même. »
(Jean-Paul II, Centesimus annus, 32)



SYMPOSIUM ANNUEL 2019 DE L'IAJP (17^{ème} édition)

Thème :

« Le défi de l'entrepreneuriat au Bénin »

RAPPORT GENERAL

Cotonou, Chant d'Oiseau, le 30 novembre 2019

La dix-septième édition du symposium annuel de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix / Chant d'Oiseau (IAJP / CO) s'est tenue le samedi 30 novembre 2019 au Chant d'Oiseau et a porté sur le thème : « **Le défi de l'entrepreneuriat au Bénin** ». Ce rendez-vous annuel de l'IAJP/CO, avec la collaboration de la Fondation Konrad Adenauer, a rassemblé environ deux cent trente (230) participants venus de différentes localités du Bénin : des cadres d'institutions et de structures publiques et privées, des acteurs de la société civile et d'organisations de jeunesse, des personnes ressources diverses, des étudiants, des entrepreneurs et des délégués des diocèses du pays. Quatre moments ont marqué et structuré la rencontre : l'ouverture du symposium, les communications, le panel et la clôture.

1. L'ouverture du symposium

La cérémonie d'ouverture des travaux s'est déployée en trois (03) principales interventions.

- le mot d'accueil du Père Colbert GOUDJINOU, Directeur de l'IAJP/CO ;
- le mot de Monsieur **Bruno ANAGONOU**, Directeur Adjoint de Cabinet / Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;
- le discours d'ouverture de **Monseigneur Aristide GONSALLO**, Evêque de Porto-Novo et Président de la Commission Episcopale Justice et Paix du Bénin.



Avec les remerciements adressés à la Fondation Konrad Adenauer pour le fructueux partenariat qui la lie à l'IAJP/CO, on retiendra des trois interventions de l'ouverture des travaux les principaux points ci-après :

- ❖ Il y a une urgence à savoir lucidement réfléchir sur la réalité de l'entrepreneuriat, car l'enjeu est la dignité de l'homme au travail dans et par l'entreprise. Dans ce sens, l'esprit de responsabilité, la culture de l'excellence et le leadership sont grandement à prendre en compte.
- ❖ L'esprit entrepreneurial est inné en l'homme mais l'environnement des affaires ou encore l'écosystème entrepreneurial détermine son éclosion. Plus l'écosystème est favorable, plus les entreprises se créent et se développent.

- ❖ Le défi que constitue l'entrepreneuriat dans notre pays ne peut être véritablement relevé sans une prise de conscience individuelle et collective à travers nos habitudes de consommation selon le principe : « la consommation d'un produit soutien le producteur et crée de l'emploi dans l'unité de production ».
- ❖ Si par l'entrepreneuriat, l'on répond aux nécessités de notre société, il faut reconnaître qu'à la base, il doit y avoir une présence à soi, la conscience citoyenne et l'audace de recherche de solutions. Le capital humain dans ce contexte doit être mis en exergue, avec le postulat de l'ouverture aux autres.

Après cette ouverture solennelle, les communications ont été présentées par les personnes ressources invitées à cet effet.

2. Les communications

La première communication a porté sur le thème : « **Les fondamentaux pour l'éclosion de l'esprit entrepreneurial** ». Elle a été présentée par Monsieur Charlemagne d'ALMEIDA, Economiste-Financier et Master coach professionnel.

Cette intervention magistrale s'est structurée autour de quatre (04) points :

- 1) Eléments introductifs
- 2) Points d'appui de l'esprit d'entreprise
- 3) Piliers et compétences pour réussir
- 4) Pistes conclusives



D'emblée, Monsieur d'ALMEDIA opère une distinction de taille entre esprit d'entreprise et culture d'entreprise. Il précise que **l'esprit d'entreprise ou esprit entrepreneurial** désigne la capacité d'une personne à identifier et à saisir des opportunités, à passer de l'idée à la réalisation et à planifier et gérer des processus pour atteindre des objectifs. Dans ce sens, l'esprit d'entreprise est la capacité de répondre à des problématiques auxquels l'on n'a jamais été confronté. Cela requiert du sujet de ne jamais abandonner face aux difficultés, mais d'essayer de trouver les solutions. Au total, l'esprit d'entreprise peut être considéré comme un apprentissage permanent renforcé par la capacité à faire face à toutes les situations, sans renier ses valeurs ni nuire à autrui.

Quant à **la culture d'entreprise**, elle est en quelque sorte fille de l'esprit d'entreprise, dans la mesure où elle relève le plus souvent des personnes morales tandis que l'esprit d'entreprise concerne généralement les individus. Il va donc au-delà de la sphère de la création d'entreprise.

Après ces rappels définitionnels qui ont fait l'objet du premier axe, le communicateur a décliné **les repères classiques ou basiques et spécifiques pour l'esprit d'entreprise**. Les éléments de base sont :

- La capacité du Promoteur
- L'identification d'une opportunité
- La saisie d'une opportunité
- La formulation d'une idée d'entreprise. A ce niveau, il faut éviter le piège des émotions ; être capable de refuser une opportunité et la cécité.
- Le passage de l'idée à la réalisation
- La planification des processus
- La gestion des processus
- L'atteinte des objectifs

Quant aux **repères spécifiques, ils concernent principalement la programmation**. Elle consiste dans le conditionnement auquel chacun est soumis depuis la naissance et qui le conduit à être et à penser d'une certaine manière ; souvent, à son corps défendant. Et cette programmation est le fait des parents, de l'école, de la vie professionnelle et de la société, qui véhiculent des codes et des usages à l'intérieur desquels, l'individu se trouve immergé. Cet ensemble qui constitue nos paradigmes ou notre plan interne (thermostat) fonde notre façon de penser et d'agir. Il peut ne pas nous disposer à la créativité ; ce qui est largement le cas dans notre contexte béninois.

En le sachant et en prenant les dispositions pour se déprogrammer, l'on arrive à s'extirper des schèmes de pensée et d'agir qui ne favorisent pas l'éclosion de l'esprit entrepreneurial. Ce faisant, on arrive à se construire à partir des **pilliers sûrs. L'intervenant en a présenté quatre (04) comme fondamentaux :**

- 1) **La Vision ou la base de l'entrepreneuriat :** C'est le pilier qui permet de se fixer un objectif clair et de guider ses choix et ses actions vers cet objectif. Elle repose sur l'intuition et l'intention de l'entrepreneur.
- 2) **La Motivation ou l'essence de l'action :** C'est cette motivation qui permet d'agir.
- 3) **La résilience ou continuer d'avancer malgré les difficultés :** C'est la capacité de l'entrepreneur à « encaisser » un problème et à rebondir. Il faut s'adapter sans cesse.
- 4) **La connexion ou savoir s'entourer pour mieux avancer :** Générer des synergies (co-crée) est beaucoup plus puissant que créer seul.

Pour réussir dans l'entrepreneuriat, il faut aussi des compétences. Monsieur d'ALMEIDA en retient dix (10). Pour lui, un entrepreneur doit savoir :

- 1) Identifier une opportunité
- 2) Modéliser une vision entrepreneuriale
- 3) Faire émerger une structure
- 4) Pratiquer le leadership
- 5) Savoir communiquer
- 6) Organiser et gérer (manager)
- 7) Maîtriser le Marketing
- 8) Développer les aptitudes commerciales
- 9) Gérer les ressources humaines
- 10) Avoir des compétences en gestion financière

En conclusion, Monsieur d'ALMEIDA, s'appuyant sur le diagnostic de la situation entrepreneuriale au Bénin, affirme qu'il y a deux (02) défis auxquels il faut faire face : **les programmes de formation à revoir et l'expérience à acquérir**. Mais, dans tous les cas, pour être entrepreneur, il faut sortir de sa zone de confort où l'on croit tout y avoir.

La deuxième communication était intitulée : « **La situation de l'entrepreneuriat au Bénin : Etat des lieux et perspectives** ». Elle a été animée par Monsieur Antonin DOSSOU, Statisticien Economiste et Ancien ministre chargé de l'évaluation des politiques publiques.

En introduction, Monsieur DOSSOU a réitéré le fait que l'entrepreneuriat est un formidable levier de développement. Il permet en effet de créer des emplois et des revenus. Dans ce sens, toutes les conditions doivent être réunies pour favoriser la création d'entreprises au Bénin.

Guidé par cette ligne directrice, Monsieur DOSSOU a développé son exposé en quatre (04) parties. Dans un premier temps, il a présenté **la situation de l'entreprise au Bénin** à travers un état des lieux qui montre



que c'est l'artisanat et le commerce qui sont les activités dominantes devant l'industrie alors que c'est ce dernier secteur qui permet de créer davantage de richesse. Il a aussi fait observer que la majorité des entreprises opèrent dans le secteur informel pendant que celles formelles sont plus dans le registre individuel. Or, ce n'est qu'en travaillant ensemble que l'on est plus fort.

En outre, **des contraintes majeures existent** et ont tendance à annihiler les efforts fournis pour aller de l'avant. Il s'agit de :

- ✓ L'accès difficile à l'énergie électrique : délestage et délai long pour le raccordement
- ✓ Les formalités douanières longues
- ✓ L'accès au crédit relativement limité
- ✓ La concurrence des entreprises du secteur informel
- ✓ La lourdeur administrative
- ✓ L'importance de la corruption

En dépit de ces obstacles, des performances notables ont été enregistrées au cours de ces dernières années. Entre autres, il s'agit de l'évolution du taux de croissance, de l'amélioration du climat des affaires, du nombre croissant d'entreprises créées et de mesures diverses prises en faveur de l'entrepreneuriat.

Dans ces conditions de climat favorable où nous avons le potentiel de la jeunesse, des potentialités naturelles du pays, une vision claire affichée par les gouvernants, conclura Monsieur DOSSOU, il faut collaborer à un développement impulsé par une jeunesse entreprenante, un secteur privé productif et un leadership transformationnel permettant de se **RE-ARMER** pour faire face aux défis du futur. **RE-ARMER, implique :**

- **Réformer ensemble** (les mentalités à tous les niveaux) ;
- **Assainir** (l'économie et les finances publiques) ;
- **Restructurer (l'appareil productif) ;**
- **Moderniser** (l'économie et la réglementation économique) ;
- **Etre efficace** (au niveau de l'Administration publique, de la gouvernance et de la gestion des affaires publiques) ;
- **Relancer (la production)**

A la suite de ces deux communications, les participants ont eu droit à un moment de débats où plusieurs sujets ont été évoqués : *l'éducation, la formation et l'apprentissage, la perspective de l'entreprise créée, le secteur informel, les filières porteuses, l'orientation pour la*



formation, le financement, etc. Sur ces différents points, des éléments de réponses ont été apportés. Et en dehors des deux communicateurs, Monsieur Bruno ANAGONOU et Monseigneur Aristide GONSALLO sont aussi intervenus pour offrir quelques axes d'approfondissement.

3. Le panel

« Le jeune et l'entrepreneuriat : des idées reçues à la culture entrepreneuriale, les pas à faire », tel est le thème du panel qui a servi de cadre de réponses pratiques, à partir des expériences d'entrepreneurs. Ainsi, modéré par Monsieur Etienne AGBOGBE, Coordinateur de l'IAJP/CO, ce panel a été co-animé par Monsieur Valentin AGON (DG API Bénin International Sarl), Madame Dorcas CODJIA TOGBENON (Directrice Lumière Communication) et Monsieur Bruno GNIDEHOUE (Promoteur du Centre Label Bénin).



On retiendra des riches échanges que face au système scolaire handicapant car n'offrant pas à l'enfant d'être curieux, de savoir bricoler et de se familiariser avec le milieu entrepreneurial, il importe pour toute personne voulant se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat, de prendre les dispositions nécessaires :

- Avoir une vision claire et ne jamais relâcher ;
- Se faire former pour avoir les compétences pratiques requises. Par exemple, faire des stages auprès d'entrepreneurs déjà confirmés ;
- Avoir le mental positif qui résiste face aux obstacles, aux difficultés et savoir que ce sont des éléments qui nous fortifient en nous permettant d'aller au-delà de nos limites. En réalité, l'entrepreneur n'échoue pas : soit il réussit, soit il apprend (cf. Nelson Mandela) ;
- Oser et s'engager activement, tout en étant persévérant ;
- Savoir allier le courage, l'espérance et l'audace.

4. La clôture des travaux

En remerciant toute l'assistance pour la forte et enrichissante participation aux travaux, le Père Pamphile DJOKPE, Directeur Adjoint de l'IAJP/CO, a souligné que la caractéristique commune de l'entrepreneur et de celui qui à l'être c'est d'être entreprenant. Nous ne pouvons pas tous devenir

des entrepreneurs mais tous doivent être toujours entreprenants. Au fond, fera remarquer le Père DJOKPE, entreprendre, c'est savoir « prendre entre » des possibilités pour en faire des opportunités à saisir. Cela suppose au premier chef que l'on sache et que l'on veuille « se prendre soi-même au sérieux » et « prendre sa vie en main ». Entreprendre, c'est aussi « apprendre encore et toujours » afin de renforcer sans cesse ses compétences. Entreprendre, c'est également savoir « reprendre l'existant » pour l'améliorer, le dépasser et contribuer à résoudre un problème ou à répondre à un besoin. Le fait d'entreprendre est au final un passage (de l'idée) à l'acte et un acte de foi : foi à soi-même et à ses capacités naturelles comme cultivées, foi à ses intuitions et à ses aspirations, foi dans l'avenir...

C'est sur ces mots de satisfaction et d'espérance qu'ont été clôturés les travaux de la 17^e édition du symposium annuel par une prière et la bénédiction.

Fait à Cotonou, le 05 décembre 2019

Les Rapporteurs du Symposium

BATIFIRI Charles et GNONLONFOUN Yvon